9.15.1. : Avant : 2 panneaux carrés pour véhicules de largeur supérieure à 2,55 m
9.15.2. : Arrière : 2 panneaux carrés pour véhicules de largeur supérieure à 2,55 m

10. DIVERS :

10.2. Marques d'identité :

10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : à l'avant du châssis, sur le côté droit

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : à l'avant sur le châssis, du côté droit.

10.2.3. Structure du numéro d'identification :

GF10802TGII : type xxxxx : n° d'ordre dans la série

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : GF10802TGIIA0001.

11. VISITE TECHNIQUE : Sans objet

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, KUHN S.A. 4, impasse des Fabriques 67706 SAVERNE que les véhicules:

- Catégorie internationale : Sa1
- Genre : MIAR
- Marque : KUHN
- Type : GF10802TGII
- Variante : NC
- Version : NC

livrés carrossés satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule concerné.

Fait à Strasbourg, le 30/11/2012
Le technicien supérieur
de l'économie et de l'industrie
Alexis BACH

Vu et approuvé sous le numéro S0005.13.00rev00
Fait à Strasbourg, le 17/01/2013
Pour le Directeur Régional d'Alsace
Le chef de l'unité qualité des véhicules
François Codet

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés KUHN S.A., 4 impasse des Fabriques 67706 SAVERNE, constructeur, certifions :
que le véhicule prêt à l'emploi :
Dénomination :

(D.1)	Marque	**: KUHN**
(D.2)	Type – Variante - Version	**: GF10802TGII**
(D.3)	Dénomination commerciale	**: GF 10802 TGII**
(E)	Numéro d'identification (*)	: GF10802TGIIB0651
(F.1)	Masse en charge maximale techniquement admissible	**: 2000 kg**
(F.2)	Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat (PTAC)	**: 2000 kg**
(F.3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA)	**: NC**
(G)	Masse en service (G1 + 75)	**: NC**
(G.1)	Poids à vide national (PV)	**: 1880 kg**
(J)	Catégorie internationale	**: Sa1**
(J.1)	Genre national	**: MIAR**
(J.3)	Carrosserie (désignation nationale)	**: NON SPEC**
(K)	Numéro de la réception par type	**: S00051300**
(P.1)	Cylindrée (en cm^3)	**: NC**
(P.2)	Puissance nette maximale (en kW)	**: NC**
(P.3)	Source d'énergie	**: NC**
(P.6)	Puissance administrative (en CV)	**: NC**
(Q)	Rapport puissance / masse (uniquement pour les motocycles) (kW/kg)	**: NC**
(S.1)	Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	**: NC**
(U.1)	Niveau sonore à l'arrêt [en dB(A)]	**: NC**
(U.2)	Vitesse du moteur (en min^{-1})	**: NC**
(V.7)	CO_2 (en g/km)	**: NC**
(V.9)	Indication de la classe environnementale	**: NC**
(Z.1)	V max (en km/h)	**: 25**

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).
- sort de nos usines (magasins) le : 16/10/2014

pour être livré à : ETS MICARD - 23000 GUERET
(Nom et adresse de l'acheteur ou à défaut du concessionnaire)

Fait à Saverne, le 16/10/2014
KUHN S.A.

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.
Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du code de la route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant d'une réception à titre isolé par le service chargé des réceptions.

(*) A compléter avant signature